



*Au service
des peuples
et des nations*

**Programme des Nations Unies pour le Développement
République Centrafricaine**

**Projet Conjoint d'Appui à la Lutte contre les Violations des Droits de l'Homme et à la Relance de la
Justice en Centrafrique, « Projet conjoint justice / sécurité »**

Rapport de progrès annuel 2019



*Elèves pénitentiaires lors d'une cérémonie de formation à l'ENAM
mai 2019*

Liste des acronymes

ABA : American Bar Association

AFJC : Association des Femmes Juristes de Centrafrique

AFPE : Association des femmes pour la promotion de l'entrepreneuriat

APPR : Accord Politique de Paix et de Réconciliation

ASF : Avocats sans Frontières

CNDHLF : Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales

CPS : Cour pénale Spéciale

DSPJ : Direction Spéciale de la Police Judiciaire

FSI : Forces de Sécurité Intérieure

GRH : Gestion des ressources Humaines

MoJ : Ministère de la Justice

MINUSCA : Mission Intégrée des Nations Unies en Centrafrique

INDH : Institutions Nationales des Droits Humains

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

RSS : Réforme du Secteur de la Sécurité

UMIRR : Unité Mixte d'Intervention Rapide et de Répression des Violences Sexuelles

UNPOL : Police des Nations Unies

USAF : Unité Spéciale Anti-Fraude

USMS : Unités de Sécurité Mixtes

Identification du projet

Award ID : 00087828

Date de début : Septembre 2014

Durée du projet : Décembre 2019

Effet CPD : d'ici à 2021, les institutions politiques et administratives et les organisations de la société civile promeuvent la paix, la sécurité, la réconciliation et les droits de l'homme et y contribuent

Agence de mise en œuvre : Programme des Nations Unies pour le développement

Partenaires de Mise en œuvre : MINUSCA, Ministère de la Justice et des droits de l'Homme, Ministère de l'intérieur chargé de la sécurité publique et Ministère de l'administration du territoire, de la décentralisation et du développement local.

Budget total du projet : 22 828 516 USD

Budget 2019 : 3 159 453

Contributions par partenaire financier 2019 :

INL : 4 103 232 USD

MPTF: 1 282 224 USD

PNUD Global Programme Rule of Law: 200 000 USD

PNUD TRAC : 1 374 802 USD

Taux de Delivery au 15 novembre 2019 : 83 %

Date de référence du rapport : 15 novembre 2019

Destinataires (parties prenantes)

1. MINUSCA
2. ONU FEMMES
3. Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme
4. Ministère de l'Intérieur chargé de la sécurité publique
5. Ministère de l'Administration territoriale
6. Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération Internationale

Résumé exécutif de l'année 2019

La République Centrafricaine (RCA) a fait preuve d'engagements et progrès positifs et encourageants en matière de renforcement de l'Etat de Droit et de restauration de la sécurité et de la justice. Au premier rang duquel on peut citer l'Accord politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) signé le 6 février 2019, entre le Gouvernement et 14 groupes armés, qui par ailleurs contrôlent toujours une grande partie du territoire. L'APPR fait référence spécifique à la nécessité d'établir la présence de la justice à travers tout le pays ainsi qu'à des mécanismes spécifiques de sécurité. Ces aspirations reflètent les résultats du le 4^{ème} rapport des études de perception sur la paix, justice et sécurité, finalisé cette année avec le concours du projet, qui recense que 57% des personnes interrogées estiment nécessaire de "juger les responsables des crimes" et de lutter contre l'impunité pour parvenir à la paix et à la réconciliation en RCA¹ et révèlent une confiance accrue de la population cible dans les acteurs de justice et sécurité (50% dans la justice formelle, 73% dans la police et 79% dans la gendarmerie).

Tout au long de l'année 2019, c'est par un appui technique et financier continu que le projet a permis de maintenir les efforts de renforcement et de redéploiement de l'offre et de la qualité des services de justice et de sécurité, contribuant ainsi à répondre aux aspirations de lutte contre l'impunité.

Cadres politiques, légales et stratégiques pour l'Etat de Droit

C'est par l'appui au plaidoyer et à l'élaboration de plusieurs documents stratégiques fondamentaux qui établissent les priorités dans le secteur de l'Etat de Droit dans les années à venir que le projet a obtenu des résultats probants.

Sur la justice le projet a permis de doter la République Centrafricaine d'une politique sectorielle de la justice 2020 - 2023 qui constitue le cadre stratégique et opérationnel de la réforme du secteur, élaborée de manière inclusive et participative et validé par le Gouvernement, et avec un plan d'action détaillé permettant au Ministère de la Justice de piloter la réforme et les appuis de la communauté internationale. Suite à l'appui technique pour son élaboration lors des années précédentes, un plaidoyer et appui a été mené avec les partenaires nationaux jusqu'à ce que la loi sur l'aide légale ait été adoptée par acclamation le 25 novembre 2019. Aussi, le projet a contribué à l'élaboration du plan d'action de la stratégie nationale de démilitarisation des prisons, priorisant le renforcement des capacités, la réhabilitation des établissements pénitentiaires et à améliorer les conditions des détenus.

Dans le domaine de la sécurité, le projet a appuyé l'élaboration du plan stratégique et opérationnel de redéploiement des FSI, ainsi que les revues à mi-parcours des grands cadres stratégiques de la réforme du secteur de la sécurité en RCA, notamment le Plan Global de Redimensionnement et Redéploiement des FSI (PGRR) et le Plan de Renforcement de Capacités et de Développement des FSI (PRCD).

Le projet a aussi appuyé les différents partenaires impliqués dans le processus de rapportage sur l'Objectif du Développement Durable 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces – c'est-à-dire des Ministères du Plan, de la Justice et de la Sécurité, mais aussi de la Société Civile et de la CNDHLF – à contribuer au rapport national volontaire sur les ODD présenté durant le Forum de Haut Niveau à l'Assemblée Générale des Nations Unies en juillet 2019² ainsi qu'au rapport de progrès de la RCA sur les ODD de 2017 – 2018. Les données résultant des études de perception sur la paix, justice et sécurité appuyés par le projet ont informé le contenu de ces rapports avec des statistiques proposant la voix des populations centrafricaines en complément aux statistiques institutionnelles. Des appuis techniques ont été fournis pour accompagner la CNDHLF dans la rédaction de son premier rapport annuel sur la situation des droits humains en RCA, tel que prévu dans la loi.

Justice

¹http://www.peacebuildingdata.org/sites/m/pdf/CAR_Poll-Report_04_fr.pdf

²<https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/centralafricanrepublic>

En vue de promouvoir le fonctionnement de la justice et l'accès à la justice des populations le projet a contribué à des efforts clés de l'Etat centrafricain. Les premières assises criminelles de l'année ont eu lieu à Bouar durant le mois d'août et septembre, et deux sessions se sont déroulées à Bangui notamment en septembre et octobre, puis pour une deuxième session débutant le 18 décembre. L'appui technique et financier du projet demeure clé pour la préparation des dossiers, la sélection et la formation des jurées, l'appui aux avocats notamment pour les victimes, jusqu'au déroulement des assises criminelles elles-mêmes. Le projet a aussi apporté des appuis au Tribunal de Grande Instance de Mbaïki et celui de Bimbo pour la tenue des audiences foraines. En outre, un appui concret a été fourni pour la tenue des réunions de coordination des acteurs de la chaîne pénale à Bangui, Bouar et Bossangoa.

Un impact direct sur les populations est aussi ressenti grâce à l'appui aux trois cliniques juridiques à Bangui et Bossangoa gérées par l'Association de Femmes Juristes Centrafricaines, avec des services de justice fournis à ce jour à près de 13 507, dont plus que 3536 survivantes de VSBG. A ces trois cliniques, vont s'ajouter sept autres cliniques grâce au Projet « D'Appui aux Victimes et aux Populations Centrafricaines pour Accéder à la Justice et à la Vérité », financé par le fond de consolidation de la paix (PBF) et développé par l'équipe du projet au cours de l'année 2019.

Le démarrage de la formation de 150 élèves pénitentiaires à l'Ecole Nationale d'Administration et Magistrature était un moment clé dans la relance de la justice en RCCA, auquel on comptera le recrutement de 150 élèves additionnels ressortissants de toutes les préfectures du pays et finalisé en décembre 2019. Un plaidoyer est entamé avec la partie nationale afin d'assurer que ce nouveau personnel pénitentiaire, tout comme les 500 nouveau FSI, soit incorporé dans la fonction publique nationale et déployé dans les régions dans l'esprit de la restauration de l'autorité de l'Etat. Le projet a aussi contribué à la réhabilitation d'infrastructures de prisons de Camp de Roux et la prison de Bambari.

Sécurité

En appui aux FSI, cette année s'est principalement distinguée par la finalisation du processus de distribution des nouveaux uniformes. Cet appui a commencé au niveau de la ville de Bangui et poursuivi après dans les régions. Dans un esprit de « renouvellement de l'image des FSI » pour accroître la confiance, cette distribution a été accompagnée par une campagne de communication sur ces nouveaux uniformes.

D'une manière très concrète, l'appui aux FSI s'est aussi fait à travers les infrastructures et équipements. En préparation de l'appui au redéploiement des FSI au niveau des villes de Bouar, Bambari, Bangassou, Berberati et Sibut, le projet a mené une mission d'identification des besoins dans ces villes. Cette mission avait pour objectif de préparer les études architecturales ainsi que les besoins en équipements pour les FSI dans ces localités. Les propositions de travaux de réhabilitation ont été approuvés par le Ministère de l'Intérieur ; le lancement des travaux est prévu pour le 1er trimestre de 2020, accompagné par l'acquisition de moyens roulants et de communication.

Afin d'optimiser le fonctionnement du commissariat central, les travaux de construction de la 3ème phase du commissariat central et son équipement se sont poursuivis. Il sied de relever qu'à travers la réhabilitation et équipement réalisés au cours des deux premières phases, le projet a ainsi contribué aux efforts de la Cour Pénale Spéciale qui y siègeait. Pendant le 1er semestre de l'année, une partie des locaux a été libérée par la CPS pour rejoindre les nouveaux locaux au TGI. Suite à l'appui en 2018 pour l'opérationnalisation des écoles de Police et Gendarmerie le projet, après la réhabilitation des locaux et la dotation en équipements et matériels, a procédé à la remise de moyens roulants, ainsi qu'à la réhabilitation et équipement de ses salles informatiques.

De plus, un appui a été fourni aux FSI pour renforcer les capacités et le fonctionnement des unités de police judiciaire. Cet appui comprenait la finalisation des travaux de réhabilitation du commissariat du 4ème arrondissement, la dotation en équipements spécialisés de police technique et scientifique

(PTS), l'appui à la création d'une base de données simplifiée à l'identité judiciaire de la police et le fichier pénal de la gendarmerie. Le tout a été complété avec des formations sur la gestion de la scène de crime.

Redevabilité et contrôle interne

Parallèlement les missions d'inspection et de contrôles des services de justice et de sécurité ont été réalisées. A ce titre, trois missions d'inspection et de contrôle ont été effectuées par la Cour d'Appel de Bangui dans trois tribunaux de grande instance de leur ressort (Sibut, Mbaiki), une mission d'inspection regroupant l'Inspecteur général des services judiciaires et le Directeur général des services pénitentiaires à Bouar, ainsi qu'une mission de contrôle pénitentiaire à Sibut.

Le projet a aussi accompagné les inspections centrales de la police et de la gendarmerie avec l'élaboration de l'organigramme de ces inspections, le groupe thématique « Conduite et discipline » dans les travaux de relecture, amendement et finalisation des drafts des projets de Règlement de discipline générale de la Police, du Décret portant l'Organisation et du Fonctionnement de l'Inspection Centrale, du Code d'éthique et de Déontologie de la Police Centrafricaine et de la Gendarmerie Nationale et du Formulaire d'engagement.

Fin du projet et continuité des acquis

L'année 2019 marquant la fin de la durée du présent projet, des efforts de développement de nouveaux programmes d'appui à la RCA et de mobilisation de ressources ont été entrepris et accomplis, construisant sur les impacts et partenariats du projet. D'une part un nouveau programme sur l'accès à la justice et la vérité a été élaboré et validé suite à l'APPR à hauteur de 4.5 millions d'USD du Fonds de consolidation de la paix (PBF), ainsi qu'un million USD additionnel en appui aux Forces de Sécurité Intérieure (FSI), notamment dans les régions de présence des Unités Spéciales de Sécurité Mixtes de Sécurité (USMS).

D'autre part un nouveau Projet PNUD – MINUSCA en appui à l'Etat de Droit et la mise en œuvre des réformes de la justice et de la sécurité 2020-2023 – assurera la continuité et donnera suite aux acquis du présent projet. Afin de garantir une optimisation des partenariats et de l'utilisation et mobilisation des ressources, le portefeuille des projets prévoit de garder une vue intégrale sur le secteur de l'Etat de Droit, incluant la justice ordinaire, la justice transitionnelle y compris la CPS et la CVJRR, le secteur de la sécurité, les droits humains ainsi que l'accès des femmes et survivantes de VSBG à la justice et la sécurité. Dans l'esprit du « Global Focal Point for the Rule of Law », le Projet continuera à être mis en œuvre conjointement entre la MINUSCA et le PNUD, bénéficiant ainsi des mandats et capacités complémentaires des deux institutions, le poids politique et opérationnel de la Mission se combinant à la capacité technique et programmatique du PNUD.

1. Mise en œuvre des produits du projet

1.1 Produit 1 : Le cadre stratégique et opérationnel de la justice assorti des mécanismes de lutte contre l'impunité est mis en place pour une réponse immédiate aux besoins de la population.

Référence du Produit dans Atlas : 00094730

Indicateurs	Valeurs de référence en 2018 (baselines)	Valeur cible en 2019	Valeur actuelle	Moyens de vérification
1. Disponibilité d'un plan d'urgence et d'un document d'orientation stratégique assorti d'un plan d'action	Pas disponible Un Plan d'urgence du ministère de la justice est disponible	Politique sectorielle validée	Politique sectorielle validée par le Ministère de la Justice	Document de politique sectorielle justice ; Plan d'action de la politique sectorielle
2. Nombre de bulletins trimestriels sur les données statistiques judiciaires disponibles	1	4	1	Rapports des études de perception et tableaux de bord.
3. Disponibilité d'un document stratégique sur l'aide légale assorti d'un plan d'action	Un document stratégique sur l'aide légale assorti d'un plan d'action est disponible	Un document stratégique sur l'aide légale assorti d'un plan d'action est disponible	Un document stratégique sur l'aide légale assorti d'un plan d'action est disponible	Document de stratégie disponible Loi sur l'aide légale adoptée
4. Existence d'un projet de loi sur la création de la Cellule spéciale d'enquête (Cour pénale spéciale)	Un Projet de loi sur la création de la Cellule spéciale d'enquête (Cour pénale spéciale) et une loi sont disponibles	Un Projet de loi sur la création de la Cellule spéciale d'enquête (Cour pénale spéciale) et une loi validés	Un Projet de loi sur la création de la Cellule spéciale d'enquête (Cour pénale spéciale) et une loi sont disponibles	Projet de loi Loi

Etat d'avancement (narratif) :

La RCA dispose désormais d'une politique sectorielle de la justice pour 2020 – 2023, adopté en septembre 2019 avec un atelier de haut niveau, et ce après un long processus inclusif et participatif incluant toutes les parties prenantes du secteur avec différents ateliers, plusieurs Comités Techniques présidés par le

Ministre, ainsi que des ateliers par axes thématiques pour l'élaboration du plan d'action avec les représentants du secteur de la justice (DGs, juridictions ordinaires et CPS, société civile, Barreau, FSI, UMIRR, PTF). L'équipe technique du PNUD et de la MINUSCA, avec l'appui d'un consultant international et un consultant national, ont accompagné le Ministère de la Justice durant ce processus d'élaboration de la politique.

Les préparatifs pour le rapport national volontaire ainsi que le rapport national de progrès sur les Objectifs de Développement Durable ont été appuyés par le projet conjoint. Une série de dialogues a été organisée entre février et avril avec les acteurs du secteur de la justice et de la sécurité (Ministères Justice, Sécurité et Plan, barreau, société civile, police, gendarmerie, UMIRR et MINUSCA JCS et UNPOL) afin d'identifier les données clés pour informer les différents rapports (i.e. le rapport national de progrès de l'agenda 2030 2017 – 2018 et le rapport sur l'examen volontaire des ODD, présenté par le Ministre du Plan et le Ministre de la Justice durant le Forum de Haut Niveau à New York le 17 Juillet 2019).

Le 4^{ème} rapport d'étude de perception sur la paix, justice et la sécurité en RCA a été finalisé en mai par Harvard Humanitarian Initiative, avec l'appui du PNUD et de la MINUSCA, présentant les données et tendances sur les 2 ans et 4 études. Ces données ont informé notamment les rapports sur les ODD et l'Agenda 2030 en tant que « third party data » quantitatives, ainsi que la politique sectorielle de la justice et les revus à mi-parcours des documents stratégiques de la RSS. Voir <http://www.peacebuildingdata.org/research/car>.

Prise en compte du genre

- **Marqueur Genre (Gender Marker) : 2** (L'égalité genre est un objectif significatif)
- **Résultats en termes de contribution à l'égalité des sexes :** Le processus d'élaboration de la politique sectorielle a pris en compte les aspects liés au genre tant dans les consultations que lors des ateliers d'élaboration. De même, les axes et stratégies développés prennent en compte le genre comme thème transversal.
- En ce qui concerne les enquêtes de perception, l'échantillon est tiré de façon aléatoire en suivant une approche stratifiée à plusieurs niveaux et sur la base de la taille estimée de la population. Chaque échantillon est constitué de 50% de femmes et 50 % d'hommes et les équipes d'enquêteurs constituées de la même manière. En outre, le 3^{ème} rapport se focalisait spécifiquement sur les dimensions de genre et les VSBG.

Zone d'intervention :

National

Groupes cibles :

Hommes, femmes, Ministères de la Justice et de la Sécurité, Organisations de la société civile, Avocats, magistrats, gendarmes, policiers, etc.

Observations : RAS

Mise en œuvre des activités du produit

Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 1	Description de l'activité : Plan Sectoriel
Date de début : 01/01/2019 Date de fin : 31/12/2019	% de progression : 80%
Description de l'activité (Description dans Atlas) : Le Ministère de la Justice, avec l'appui du PNUD et de la MINUSCA dans le cadre du « Projet conjoint » a développé une politique sectorielle assortie d'un plan d'action	

<p>en ligne avec les objectifs fixés dans le cadre du pilier 1 – Soutenir la Paix, la Sécurité et la Réconciliation Nationale - du RCPCA.</p>		
<p>Résultat attendu : Un document de politique sectorielle de la Justice assorti d'un plan d'action est disponible.</p>		
<p>Etat d'avancement (narratif) :</p> <p>L'élaboration du document de politique sectorielle de la justice a pris place à travers un processus inclusif et participatif avec les parties prenantes du Ministère de la Justice et des juridictions lors de plusieurs Comités Techniques, notamment en février et en juin 2019. La troisième phase d'élaboration, avec l'appui des consultants national et international, a eu lieu en juillet 2019 avec des ateliers spécifiques dédiées au plan d'action et à la budgétisation de la politique. Finalement, la politique sectorielle de la justice a été finalisée et validée par le Ministère de la Justice lors d'un atelier le 19 septembre 2019 et est en attente de validation par le Conseil des Ministres pour lancer le processus de la réforme du secteur.</p> <p>La finalisation de la stratégie de réforme et démilitarisation des prisons a informé la politique sectorielle, et notamment la section sur le système pénitentiaire.</p>		
<p>Moyen de vérification : Document de cadrage de la politique sectorielle, rapports d'ateliers de Bangui et de Bouar sur la définition de la politique sectorielle, la politique sectorielle de justice est élaborée et validée.</p>		
<p>Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 2</p>		<p>Description de l'activité : Base de données judiciaire</p>
<p>Date de début : Janv 2019 2019</p>	<p>Date de fin : Déc.</p>	<p>% de progression : 140%</p>
<p>Description de l'activité (Description dans Atlas) : Les enquêtes/sondages de perception sont menés avec l'objectif de collecter des données représentatives de la population adulte en RCA et au niveau des préfectures. Ces résultats fournissent des données fiables, validées et mises à jour de façon régulière pour informer les décideurs et contribuer à améliorer la réponse aux questions essentielles à travers la formulation, le suivi et l'évaluation de programmes adéquats en lien avec le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en République Centrafricaine.</p>		
<p>Résultat attendu : 4 sondages semestriels sur les perceptions de la population sont réalisés et deux tableaux de bord statistiques judiciaires produits et présentés</p>		
<p>Etat d'avancement (narratif) :</p> <p>Le 4ème et dernier rapport des études de perception a été finalisé et publié, en français et anglais, avec sa carte interactive respective sur le site http://www.peacebuildingdata.org/research/car. Ce rapport démontre les données du 4ème sondage en décembre 2018 mais aussi les tendances et évolutions de la confiance des populations depuis fin 2016. Une série de consultations avec les parties prenantes sur les données brutes a été organisée afin de contextualiser les données pour élaborer le rapport. Suite au succès de ces études de perception, trois sondages additionnels seront réalisés en partenariat avec HHI et sur financement du projet conjoint 2020-2023 et du Fond de Consolidation pour la Paix. Le travail préliminaire et les sondages commenceront en décembre 2019 et s'achèveront en juillet 2021.</p>		
<p>Moyen de vérification :</p>		

Rapports de perception des populations sur la paix, la justice et la sécurité, cartes interactives sur le site http://www.peacebuildingdata.org/research/car ; <i>Bulletins statistiques judiciaires</i>	
Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 3	Description de l'activité : réforme et missions d'inspection.
Date de début : 01/01/2019 Date de fin : 31/12/2019	% de progression : 120%
Description de l'activité (Description dans Atlas) : Il s'agit d'apporter un appui à la Direction générale des Services pénitentiaires, et aux Chefs de cours dans l'inspection des établissements pénitentiaires et des cours et tribunaux. Ces inspections sont principalement destinées à améliorer le fonctionnement des juridictions et des établissements pénitentiaires, grâce à un contrôle pédagogique et disciplinaire auprès des responsables judiciaires et pénitentiaires et à l'identification des dysfonctionnements dans ces institutions.	
Résultat attendu : 05 missions d'inspections judiciaires et pénitentiaires	
Etat d'avancement (narratif) :	
<p>Le Gouvernement, avec l'appui de la MINUSCA à travers Penal Reform International, a adopté la stratégie nationale de démilitarisation, i.e. le cadre pour une réforme en profondeur du secteur pénitentier. L'équipe du projet a pu contribuer à la finalisation du plan de ladite stratégie.</p> <p>Au total, trois missions d'inspection et de contrôle ont été effectuées par la Cour d'Appel de Bangui dans trois tribunaux de grande instance de leur ressort.</p> <p>Les Chefs de la Cour d'Appel de Bangui ont effectué leurs missions d'inspection dans les Tribunaux de Grande Instance de Sibut (17 au 21 Mai 2019) et Mbaïki (07 au 11 Juin 2019). Ces missions ont pu procéder à l'audit du fonctionnement des juridictions et recueillir les données statistiques sur les activités de celles-ci. Les missions ont également permis d'effectuer le contrôle de l'effectivité et de la régularité de la détention dans les maisons d'arrêt et les locaux de détention des brigades de gendarmerie et commissariats de police. La mission a vérifié l'effectivité de la présence des magistrats et des autres personnels, acteurs des judiciaires à leurs postes. Enfin, les missions ont examiné les dossiers susceptibles d'être enrôlés aux assises criminelles de Bangui.</p> <p>De même, le Directeur général des Services Pénitentiaires a effectué une mission d'urgence à Mbaïki. Cette inspection et contrôle lui a permis d'inspecter les établissements pénitentiaires et centres de détention ; d'examiner les conditions de détention et la gestion administrative et opérationnelle des prisons ; d'évaluer la capacité du personnel d'encadrement, les procédures mises en place et les besoins en vue de l'amélioration des conditions de détention et de gestion de la prison. Les missions visent principalement à améliorer le fonctionnement des établissements pénitentiaires, grâce à un contrôle pédagogique et disciplinaire auprès des responsables pénitentiaires et à l'identification des dysfonctionnements dans cet établissement après une évasion massive avec des conséquences dramatiques.</p>	
Moyen de vérification : Rapports de missions du DGSP, rapport de mission des Chefs de la Cour d'Appel de Bouar, rapports de mission du PNUD	
Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 5 Former les acteurs judiciaires et de la société civile sur les mécanismes de justice transitionnelle	Description de l'activité : Acteurs judiciaires et société civile
Date de début : 01/01/2018 Date de fin : 31/12/2018	% de progression : 0%

Description de l'activité (Description dans Atlas) : L'appui à l'ENAM pour la formation continue du personnel judiciaire centrafricain sur les questions de justice transitionnelle, notamment à travers des formations sur la poursuite des crimes internationaux, la protection des victimes et des témoins.	
Résultat attendu : Aucune cible pour 2019	
RAS	
Moyen de vérification : Rapports des formations, Rapports de mission du PNUD	
Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 6	Description de l'activité : L'aide légale et sa diffusion
Date de début : 01/01/2019 Date de fin : 31/12/2019	% de progression : 80%
Description de l'activité (Description dans Atlas) : Le projet apporte un appui à la réforme du cadre légal en matière d'assistance juridique et judiciaire. Notamment, il appuyé la diffusion de la stratégie nationale d'aide légale (SNAL) et accompagné la rédaction et soumission au Parlement du projet de loi portant sur l'aide légale en République Centrafricaine (qui a été adopté le 25 novembre 2019).	
<p>Résultat attendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les parlementaires et les organisations de la société civile sont sensibilisés sur la nécessité d'une réforme du cadre de l'aide légale. - Un projet de loi organisant l'aide légale est transmis au Parlement. 	
<p>Etat d'avancement (narratif) :</p> <p>Le projet a apporté son appui depuis l'an 2016 au processus d'élaboration du projet de loi portant sur l'aide légale en République Centrafricaine qui a été transmis au parlement du Ministère de la Justice suite à un plaidoyer politique des partenaires du projet en date du 13 mai 2019. Le Projet a également effectué un plaidoyer constant avec la Commission Loi et le Ministère de la Justice afin que la loi soit conforme aux standards internationaux en la matière et qu'elle soit adoptée durant la dernière session de 2019. Le 25 novembre 2019, la loi sur l'aide légale a été adoptée par l'Assemblée Nationale.</p> <p>Au niveau du Barreau, un nouveau bâtonnier de l'ordre des avocats a été élu au mois de juin 2019. L'équipe du projet a eu des échanges initiaux afin d'échanger sur l'appui du projet conjoint du PNUD et de la MINUSCA au Barreau, à la mise en œuvre de la Feuille de Route du Barreau et de confirmer la disponibilité afin de redynamiser le Barreau centrafricain en sa qualité d'acteur majeur dans l'aide légale.</p>	
Moyen de vérification : exemplaire de l'avant-projet de loi ; coupures des journaux, TDR de l'activité de sensibilisation, note technique de transmission de l'avant-projet de loi, invitations du MoJ aux ateliers ; exemplaire de la loi portant sur l'aide légale adoptée le 25 novembre 2019	
Références dans Atlas (Activity ID) : Gestion projet	Description de l'activité : Commission Nationale des Droits l'homme
Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDHLF)	
Date de début : 01/01/2019 Date de fin : 31/12/2019	% de progression : 50%
Description de l'activité (Description dans Atlas) : Le projet entend équiper la CNDHLF et former ses membres dans l'objectif de lui permettre à terme d'effectuer ses missions et élaborer ses rapports annuels, comme défini dans sa loi de création. Pour mener à bien son mandat, cette institution doit disposer des moyens opérationnels adéquats lui permettant de jouer efficacement son rôle. Même si elle a hérité du patrimoine du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, les équipements et matériels de travail sont obsolètes. On déplore également un manque total de fournitures de bureau.	

Résultat attendu : La CNDHLF est équipée et ses membres sont formés
Etat d'avancement (narratif) : Le projet conjoint a appuyé la Commission en lui fournissant certains équipements comme des ordinateurs ou imprimantes afin qu'elle puisse réaliser son mandat. En matière de formation, un dialogue a débuté avec la CNDHLF, la Division Droits de l'Homme de la MINUSCA et le Réseau Africain des INDH (NANHRI) afin d'évaluer ses besoins et de concevoir un appui conjoint, cohérent et stratégique, dans le contexte du partenariat PNUD/HCDH/GANHRI et en vue d'appuyer la CNDHLF à avancer vers le statut A des INDH. La MINUSCA continue de former les membres de la CNDH, et l'Union Africaine a offert des équipements. Durant le deuxième semestre de 2019, le Projet a fourni une assistance technique et financière à la CNDHLF afin de lui permettre de se rendre sur le terrain et réaliser des missions d'observations de la situation des droits humains, notamment dans les gendarmeries et centres pénitentiers. De plus, le Projet a fourni des outils à la CNDHLF afin de lui permettre de se préparer à la rédaction d'un rapport annuel. Il est prévu de soutenir cet appui.
Moyen de vérification : Plan Stratégique de la CNDH, Comptes Rendus des réunions, rapports de mission de la CNDHLF

1.2 Produit 2 : La protection des personnes et groupes vulnérables et leur accès à la justice sont renforcés.

Référence du Produit dans Atlas : 00108913

Indicateurs	Valeurs de référence en 2018 (baselines)	Valeur cible en 2019	Valeur actuelle	Moyens de vérification
Nombre de sessions criminelles tenues	4	4	3	Rapports des sessions ; Coupures de presse ; Arrêtés ministériels fixant la décision d'ouverture des sessions criminelles 2019
Nombre d'établissements pénitentiaires rendus fonctionnels	8	9	8	Plan de réhabilitation signés, document de réception des travaux et d'équipements
Disponibilité d'une stratégie de protection des victimes et témoins	Pas de stratégie	Stratégie disponible	Stratégie disponible	Document de Stratégie de protection des victimes et des témoins, assorti des plans d'action
Etat d'avancement (narratif) : Les partenaires du projet ont offert un plaidoyer ainsi qu'un appui technique pour la tenue et planification des sessions criminelles dans les cours d'appel de Bangui et Bouar : Bangui ayant organisé 2 sessions (octobre et décembre) et Bouar 1 session (août).				

Le projet a apporté des appuis au Tribunal de Grande Instance de Mbaïki (du 28 mai au 1^{er} juin 2019) pour la tenue des audiences foraines ainsi qu'au Tribunal de Grande Instance de Bimbo (du 08 au 13 juillet 2019). En tout, 39 personnes et 50 dossiers ont été jugés durant ces audiences foraines dont 12 femmes et 27 hommes pour diverses infractions.

En vue de faciliter l'accès à la justice des populations vulnérables, les activités des cliniques juridiques se sont intensifiées. Elles sont axées sur l'accueil, les orientations et l'assistance judiciaire. Deux avocats référents ont ainsi signé le 02 mai 2019 une convention d'assistance judiciaire pro bono avec la clinique juridique de Bangui. Cela a permis une prise en charge judiciaire des dossiers des victimes désormais devant les juridictions.

Dans l'objectif de redynamiser les activités des cliniques, le projet a effectué une mission de contrôle et de relance des activités de la clinique de Bossangoa du 06 au 11 mai 2019, incluant une formation et une réunion de coordination de la chaîne pénale, aussi avec les partenaires de l'UMIRR.

Durant le deuxième semestre de 2019, plusieurs missions de terrains ont également été réalisées sur le terrain afin d'ouvrir des cliniques juridiques additionnelles, notamment dans les villes de Bouar, Berberati, Carnot et Boda. De plus, il est important de noter que des réunions ont été organisées avec le Barreau afin de s'assurer de son engagement et de sa collaboration avec les cliniques juridiques, notamment en préparation des mécanismes mis en œuvre dans la loi sur l'aide légale adoptée en novembre 2019

Sur l'aide légale le projet a appuyé le Ministre de la justice à rédiger une note technique ayant permis la transmission au Parlement du projet de loi portant sur l'organisation de l'aide légale le 14 mai 2019. Le Projet a également effectué un plaidoyer constant avec la Commission Loi et le Ministère de la Justice afin que la loi soit conforme aux standards internationaux en la matière et qu'elle soit adoptée durant la dernière session de 2019. Le 25 novembre 2019, la loi sur l'aide légale a été adoptée par l'Assemblée Nationale.

Prise en compte du genre

- **Marqueur Genre (Gender Marker) : 2** (L'égalité genre est un objectif significatif)
- **Résultats en termes de contribution à l'égalité des sexes :** Appui aux organisations de femmes et notamment femmes juristes, pour offrir des services avec le but de promouvoir l'accès des femmes à la justice, notamment des femmes survivantes des VSBG.

Zone d'intervention :

L'ensemble du territoire national. Les dossiers traités en sessions criminelles et en audiences correctionnelles proviennent de l'ensemble du Territoire.

Groupes cibles : les populations, le personnel judiciaire, les détenus.

Observations :

-

Mise en œuvre des activités du produit

Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 1	Description de l'activité : Formation acteurs judiciaires Appuyer la formation des acteurs judiciaires (Magistrats, Greffiers, Secrétaires de parquets, avocats)
Date de début : Janv 2019 Date de fin : Déc 2019	% de progression : 0%
Résultat attendu : Aucune cible pour 2019	
RAS	
Moyen de vérification : Rapports des formations de l'activité 5 Produit 1 et de l'activité 3 du Produit 2	
Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 2	Description de l'activité : Session criminelle
Date de début : Janvier 2019 Date de fin : Décembre 2019	% de progression : 100%
Description de l'activité (Description dans Atlas) : L'activité consiste à apporter un appui technique et financier dans la préparation et le déroulement des assises criminelles des Cour d'Appel de Bangui, Bouar et Bambari. Cet appui permet de contribuer à la lutte contre l'impunité et de contribuer à renforcer le climat de sécurité sur l'ensemble du territoire.	
Résultat attendu : 9 sessions criminelles organisées	
Etat d'avancement (narratif) : En 2019 3 sessions criminelles ont été organisées par l'Etat, avec l'appui du projet conjoint et les équipes du PNUD et de la MINUSCA sur le rôle, le tirage au sort des jurés et leur formation, ainsi que le déroulement des assises elles-mêmes : en août à Bouar et en septembre/octobre et en décembre à Bangui. Au cours de la session criminelle de la cour d'appel Bouar tenue du 19 au 31 Aout 2019, sept dossiers de VBG ont été particulièrement suivis et jugés avec le concours des avocats constitués par l'AFJC pour défendre les intérêts des victimes ; la session criminelle de la cour d'appel de Bangui, tenue du 23 septembre au 23 octobre 2019, n'a jugé qu'un des deux dossiers de viol sur mineure. Le rôle pour la 2 ^{ème} session des assises à Bangui a 20 cas de viols.	
Moyen de vérification : Coupures de presse ; rapport d'activités du PNUD, Rapport Assemblée générale des Juges, Rapport des sessions criminelles, Décisions du Ministre fixant les sessions	
Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 3	Description de l'activité :Renforcer TGI & Cour d'appel Il s'agit de renforcer les capacités administratives et fonctionnelles des Cours d'Appel afin de leur permettre de mieux exécuter leur mission. Cet appui concerne les équipements informatiques et bureautiques, les tenues de travail (Robes des Magistrats) et l'amélioration de l'environnement de travail des Magistrats.

Date de début : Janvier 2019	Date de fin : Décembre 2019	% de progression : 80%
Résultat attendu : 3 Cours d'Appel, 5 TGI pilotes et un local des scellés équipés		
Etat d'avancement (narratif) :		
<p>Le PNUD et la MINUSCA ont fourni un appui technique aux parquets et aux cabinets d'instruction des tribunaux de grande instance, avant les sessions criminelles pour garantir la bonne administration de la justice en accord avec les standards internationaux.</p> <p>Des équipements (robes de magistrats, imprimantes, bureautique) ont été fournis lors du premier semestre pour les Cours de Bangui et Bimbo.</p>		
Moyen de vérification : Fiches de remise d'équipements ; Rapport des cérémonies		
Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 4		Description de l'activité : La chaîne pénale
Date de début : Janvier 2019	Date de fin : Décembre 2019	% de progression : 50%
Description de l'activité (Description dans Atlas) : Les Comités de coordination de la chaîne pénale, qui se réunissent auprès des TGI sous la présidence du Procureur de la République, sont destinés à faciliter le dialogue entre les acteurs de la chaîne pénale, identifier les dysfonctionnements et formuler des recommandations en vue de les adresser		
Résultat attendu : 02 comités mis en place et fonctionnels		
Etat d'avancement (narratif) :		
<p>Conjointement avec la MINUSCA, le PNUD a fourni un appui technique au parquet avant les sessions criminelles pour garantir la bonne administration de la justice en accord avec les standards internationaux.</p> <p>Un appui a été fourni lors de missions sur le terrain pour tenir et accompagner des réunions du cadre de concertation des acteurs de la chaîne pénale à Bossangoa et Sibut.</p>		
Moyen de vérification : Rapport/Compte-rendu des réunions ; Listes de présence.		
Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 5		Description de l'activité : Etablissements pénitentiaires
Date de début : janv. 2019	Date de fin : Dec. 2019	% de progression : 60%
Description de l'activité (Description dans Atlas) : Le Projet a prévu de réhabiliter et équiper les prisons dans les trois régions pénitentiaires du pays (Bangui, Bambari et Sibut). Les équipements et la réhabilitation des prisons visent à améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire et les conditions de détention dans les prisons.		
Résultat attendu : 3 établissements pénitentiaires réhabilités et équipés		
Etat d'avancement (narratif) :		

Les travaux de construction du Bâtiment annexe de la Prison de Ngaragba au Camp de Roux (Bâtiment Rez-de chaussée + 1 Etage : Administration + détention) sont en cours d'exécution. Commencés en Juillet 2018, ils doivent prendre fin en janvier 2020 et l'état d'avancement est estimé à 60%.

Quant aux travaux de réhabilitation de la maison d'arrêt de Bambari portant sur la réalisation du mur de clôture, du sas de sécurité et de mur de séparation des logements d'astreintes, les travaux commencés au mois de février 2019 ont été achevés et réceptionnés au mois de septembre 2019.

Concernant les travaux de réhabilitations de la Maison d'arrêt de Sibut, les études faites et les plans validés par le DGSP sont en cours de finalisation avec l'Unité Correction de la MINUSCA en vue de la publication programmée pour décembre 2019 pour une réalisation effective au courant de l'année 2020. Les fonds alloués à cet effet par INL n'étant parvenu au PNUD qu'au mois de novembre 2019.

Moyen de vérification :
 Fiche de réception des équipements ;
 Les documents de suivis des travaux de l'identification à la réalisation :
 Les plans validés par l'Autorité de tutelle, Les différents rapports de Mission, le Journal de chantier, les attachements, les rapports de visite des sites, les Procès-verbaux des différentes réceptions des travaux (Technique, Provisoire et Définitive in fine).

<p>Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 6 Appuyer le recrutement de 300 agents pénitentiaires civils et assurer la formation continue du personnel pénitentiaire</p>	<p>Description de l'activité : Agents pénitentiaires</p> <p>Contribuer par l'appui au Ministère de la Justice à l'organisation effective du concours de recrutement des 300 personnels pénitentiaires de l'ENAM. La première phase de formation avec 150 élèves est en cours et 150 autres élèves sont en cours de recrutement pour la formation de la seconde phase à l'ENAM entre 2019-2021.</p>
--	---

Date de début : Janvier 2019	Date de fin : Décembre 2019	% de progression : 100 %
------------------------------	-----------------------------	--------------------------

Description de l'activité (Description dans Atlas) : Le projet apporte un appui au recrutement et la formation d'élèves pénitentiaires à l'ENAM. Il est prévu de recruter 250 surveillants pénitentiaires et 50 Assistants pénitentiaires à travers deux promotions de 150 élèves chacune.

Résultat attendu :
 150 élèves pénitentiaires en formation

Etat d'avancement (narratif) :

Le processus de recrutement de la première vague de 150 élèves surveillants et assistants pénitentiaires a abouti à la signature de leur arrêté d'admission en date du 19 février 2019 par le Ministre chargé du Secrétariat General du Gouvernement. Ces élèves (recrutés dans 5 centres : Bangui, Bambari, Berberati, Bossangoa et Bouar) sont rentrés en formation à l'ENAM en date du 03 mars 2019. Le projet a pris en charge les frais des vacances des formateurs, les bourses des élèves, ainsi que les matériels nécessaires à la formation, incluant les uniformes.

Si la première vague des 150 élèves pénitentiaires est en cours de formation, il faut relever aussi que le processus de recrutement de la deuxième vague de 150 élèves pénitentiaires additionnels a commencé au mois de mai 2019 par des missions d'identification des centres de concours jusqu'au déroulement du concours national avec

épreuves écrites et sportives dans toutes les préfectures de la RCA le 9 – 10 novembre. Le recrutement se poursuit jusqu'en fin décembre avec l'appui à l'examen oral et les examens médicaux de tous les potentiels élèves.

Moyen de vérification : Arrêté du Ministre ; coupures de presse ; Rapports/Compte-rendu des réunions.

1.3 Produit 3 : La police et la gendarmerie fournissent progressivement des services de protection dans les sites sensibles.

Référence du Produit dans Atlas : 00108915

Description du produit (Short description dans Atlas) :

La police et la gendarmerie fournissent progressivement des services de protection dans les sites sensibles

Indicateurs	Valeurs de référence en 2018 (baseline)	Valeur cible en 2019	Valeur actuelle (25/11/2019)	Moyens de vérification
% des unités de police/gendarmerie opérationnelles dans la zone d'intervention du projet.	69,3 % des unités de police/gendarmerie sont opérationnelles	70% des unités de police/gendarmerie sont opérationnelles	72% des unités de police et gendarmerie sont opérationnelles	Base de données MINUSCA

Etat d'avancement (narratif) :

Durant l'année 2019, le projet a continué l'appui aux FSI notamment à travers le déploiement des FSI dans plusieurs localités et unités non opérationnelles.

Cette année s'est principalement distinguée par la finalisation du processus de distribution des nouveaux uniformes des FSI. Cet appui a commencé au niveau de la ville de Bangui et poursuivi, par après, dans les régions. Cette distribution a été accompagnée par une campagne de communication sur ces nouveaux uniformes.

Dans le cadre de l'appui au redéploiement des FSI, le projet a appuyé l'élaboration du plan stratégique et opérationnel de redéploiement des FSI. En complément aux travaux de réhabilitation menés par UNPOL, le projet a appuyé l'USAF de Berberati par des moyens roulants afin de rendre cette unité plus opérationnelle et prête à intervenir. De plus, un appui a été fourni pour relier les unités de province au commandement à Bangui par des moyens de communication ; l'installation des équipements est prévue pour le second semestre de 2019.

En préparation de l'appui au redéploiement des FSI au niveau des villes de Bouar, Bambari, Bangassou, Berberati et Sibut, le projet a mené une mission d'identification des besoins dans ces villes. Cette mission avait pour objectif de préparer les études architecturales ainsi que les besoins en équipements pour les FSI dans ces localités. Les propositions de travaux de réhabilitation ont été approuvés par le Ministère de l'Intérieur ; le lancement des travaux est prévu pour le 1^{er} trimestre de 2020. En parallèle, les acquisitions de moyens roulants et de communication ont été initiées. La livraison est prévue pour le début de l'année 2020.

Afin d'optimiser le fonctionnement du commissariat central, les travaux de construction de la 3^{ème} phase du commissariat central et son équipement se sont poursuivis. Il sied de relever qu'à travers la réhabilitation et équipement réalisés au cours des deux premières phases, le projet a ainsi contribué aux efforts de la Cour Pénale Spéciale car ces bâtiments abritent depuis le 2^e trimestre tout le personnel de la Cour (résultat de la synergie du projet avec le projet d'appui à la CPS). Pendant le 1^{er} semestre de l'année, une partie des locaux a été libérée par la CPS pour rejoindre les nouveaux locaux au TGI. Des travaux de rafraîchissement ont été menés avant que les policiers travaillant au sein du commissariat central rejoignent ces bureaux pendant le mois d'octobre.

Courant 2018, le projet a appuyé l'opérationnalisation des écoles de Police et Gendarmerie afin qu'elles puissent accueillir les 500 nouveaux policiers et gendarmes. En continuité à cet appui, le projet, après la réhabilitation des locaux et la dotation en équipements et matériels, a procédé à la remise de moyens roulants. A ce niveau, le projet a fédéré les efforts s'appuyant sur les synergies et complémentarités avec le projet d'appui au redéploiement des FSI. Afin d'opérationnaliser les salles informatiques des deux écoles, le projet a finalisé l'appui aux écoles par des travaux de réhabilitation de ces salles afin qu'elles puissent accueillir les équipements informatiques acquis et y garantir les bonnes conditions de travail et de préservation du matériel.

De plus, un appui a été fourni aux FSI pour renforcer les capacités et le fonctionnement des unités de police judiciaire. Cet appui comprenait la finalisation des travaux de réhabilitation du commissariat du 4^{ème} arrondissement, la dotation en équipements spécialisés de police technique et scientifique (PTS), l'appui à la création d'une base de données simplifiée à l'identité judiciaire de la police et le fichier pénal de la gendarmerie. Dans la continuité des formations déjà dispensées à Bangui et en régions pour les premiers intervenants sur la scène de crime, deux formations supplémentaires a été organisée pour les policiers et Gendarmes de Boali et Berberati.

Afin de promouvoir l'éthique et la déontologie et renforcer les contrôles au sein des FSI, le projet a accompagné les inspections centrales de la police et de la gendarmerie notamment à travers l'élaboration de l'organigramme de ces inspections, l'appui à l'organisation d'opérations de contrôle et de sensibilisation sur tout le territoire, la finalisation du règlement de discipline générale de la police. Les travaux d'extension de l'inspection centrale de la police ont été suspendus suite aux retards enregistrés par l'entrepreneur ; un nouveau contrat est en cours de finalisation. Toujours dans le volet de la redevabilité, le projet a appuyé le groupe thématique « Conduite et discipline » dans les travaux de relecture, amendement et finalisation des drafts des projets de Règlement de discipline générale de la Police, du Décret portant l'Organisation et du Fonctionnement de l'Inspection Centrale, du Code d'éthique et de Déontologie de la Police Centrafricaine et de la Gendarmerie Nationale et du Formulaire d'engagement.

Prise en compte du genre

- **Marqueur Genre du produit dans Atlas (Gender Marker) : GEN1** (Contribution minimale à l'égalité genre)
- **Résultats en termes de contribution à l'égalité des sexes :**

La campagne de communication sur les nouvelles tenues des FSI a ciblé les femmes policières et gendarmes notamment avec les affiches développées avec une prédominance féminine ainsi que les spots radios enregistrés avec des voix féminines.

Zone d'intervention :

Tout le territoire de la RCA.

Groupes cibles : FSI
Observations : RAS.

Mise en œuvre des activités du produit

Références dans Atlas (Activity ID) : ACTIVITY 1	Description de l'activité dans Atlas : La police améliore le service
Date de début : Janvier 2019 Date de fin : Décembre 2019	% de progression : 100 %
Description de l'activité (Long Description dans Atlas) : Le projet renforce les capacités de la police locale à travers des commissariats pilotes, qui bénéficient d'un appui technique et matériel afin de renforcer les procédures et l'environnement de travail, orientant ainsi les activités des commissariats vers la population.	
Résultat attendu : Des plans locaux de sécurité sont élaborés, le CSU de la Maire Centrale est établi et fonctionnel, la gestion de la sécurité urbaine par les forces de sécurité en liaison avec les municipalités et les communautés est renforcée.	
Etat d'avancement (narratif) : Au cours de l'année écoulée, 3 réunions de travail ont eu lieu avec le Conseil de Sécurité Urbaine (CSU) au niveau de la mairie de Bangui afin de revoir les prérogatives et missions de cette structure de coordination, ayant contribué à la révision des diagnostics locaux de sécurité et des descentes sur le terrain pour identifier les problèmes au niveau local. Une session de formation au profit de 11 membres du CSU, dont 4 femmes, a été dispensée au mois de juin dernier. Cette formation avait pour objectif de renforcer les capacités des acteurs de la protection communautaire. Une session spécifique fut dédiée aux méthodologies d'élaboration des diagnostics et plans locaux de sécurité. Organisée par la section Affaires civiles de la MINUSCA, le projet a également appuyé une formation similaire tenue dans la foulée au profit des membres des CLS de Begoua et du 3 ^{ème} , 5 ^{ème} et 7 ^{ème} arrondissement. En complémentarité à cet appui, et afin d'appuyer le développement d'un cadre réglementaire du CSU et des CLS et le renforcement des capacités de leurs membres afin d'être capables d'élaborer leurs propres plans locaux de sécurité, le projet a organisé, en octobre 2019, une session de formation de 04 jours pour les membres du CSU et futurs CLS. Le projet a renforcé les capacités de la police locale par l'initiative des commissariats pilotes . Ainsi, les commissariats du 2 ^e , 4 ^e et 6 ^e arrondissement ont bénéficié d'un appui technique et en réhabilitation et fourniture d'équipements pour renforcer les procédures et l'environnement de travail afin d'orienter les activités des commissariats vers la population. Durant l'exercice écoulé, les réunions du groupe de travail dédié à l'élaboration de l'organigramme et plan d'un commissariat modèle ont repris. Les travaux de ce groupe se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année pour aboutir à l'adoption d'un plan type pour les commissariats de police et brigades de gendarmerie.	

Les travaux de réhabilitation du commissariat du 4^{ème} arrondissement ont été finalisés afin d'améliorer la capacité d'accueil et le traitement des plaintes des citoyens. Le commissariat a été remis à la police nationale pendant le mois de janvier dernier.

Moyen de vérification :

Rapports d'activités

Références dans Atlas (Activity ID) : ACTIVITY 2

Description de l'activité :

Image Police & Gendarmerie

Date de début : Janvier 2019

Date de fin : Décembre 2019

% de progression : 100%

Description de l'activité (Description dans Atlas) :

Doter la Police et la gendarmerie de nouveaux uniformes ; Informer et sensibiliser la population sur les nouveaux uniformes de la police et la gendarmerie et sensibiliser les FSI sur l'importance de la dotation de ces nouveaux uniformes.

Résultat attendu :

Donner une nouvelle image de la police et de la gendarmerie à travers les nouveaux uniformes

Etat d'avancement (narratif) :

Après la finalisation du processus de vérification des effectifs des FSI et du processus de vérification de conformité avec la politique de diligence voulue des Nations Unies en matière des droits humains (HRDDP), le projet a appuyé le Ministère de l'Intérieur dans le processus de supervision et contrôle de la distribution des nouveaux uniformes.

Ce processus a démarré pendant le mois de janvier 2019 à Bangui et s'est poursuivi courant du mois de mars à juin en régions. Pendant cette phase, le PNUD et la MINUSCA (UNPOL) ont accompagné la remise d'un total de 3287 tenues pour les FSI dont 2796 hommes et 491 femmes (14,93 %). Ce total est réparti comme suit :

- Police : 1369 dont 1061 hommes et 308 femmes (22,5 %) ;
- Gendarmerie : 1918 dont 1735 hommes et 183 femmes (9,5%).

Simultanément avec ce processus de distribution des uniformes, une campagne de communication a été lancée pour mieux faire connaître ce changement de tenues à la population centrafricaine et l'informer sur la nouvelle image de la police et la rapprocher des populations. Cette campagne comprenait une partie visuelle avec des panneaux publicitaires sur tout le territoire du pays affichant les nouvelles tenues avec des messages à la population, et une partie audio avec des spots radios annonçant ce changement en plus de sketches et émissions débats sur cette thématique.

Moyen de vérification :

<https://www.radiondekeluka.org/vos-emissions/linga-theatre/33391-face-aux-desinformations-qui-entourent-la-tenue-des-policiers-et-gendarmes-le-chef-du-village-linga-fait-un-recadrage.html>

<https://minusca.unmissions.org/de-nouvelles-tenues-pour-les-fsi-de-l%E2%80%99ouham>

Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 3	Description de l'activité : Redéploiement Police et Gendarmerie
Date de début : Janvier 2019 Date de fin : Décembre 2019	% de progression : 30 %
Description de l'activité (Description dans Atlas) :	
<p>Le projet apporte un appui au redéploiement de la police et de la gendarmerie sur l'ensemble du territoire en les équipant de moyens roulants, des radios de communication et en aidant le Ministère à adopter un plan de déploiement des effectifs.</p>	
Résultat attendu :	
<p>Le redéploiement des forces de sécurité intérieure est appuyé sur tout le territoire du pays.</p>	
Etat d'avancement (narratif) :	
<p>Afin d'appuyer le déploiement de la police et de la gendarmerie, le PTA prévoit, en plus des activités déjà initiées, de lancer l'appui au redéploiement des FSI dans les villes de Bouar, Bambari, Berberati, Bangassou et Sibut. Cet appui s'inscrit dans le cadre d'un nouveau financement de INL dont l'objectif est d'appuyer le redéploiement et l'opérationnalisation des unités de police et gendarmerie dans les villes citées ci-dessus à travers des travaux de réhabilitation et la dotation d'équipements de communication et moyens roulants en plus des activités de renforcement de capacités. Durant le semestre précédent, le projet n'a pas pu démarrer cette activité vu le retard enregistré au niveau du transfert des fonds au projet.</p> <p>En prélude à cet appui, le projet a organisé une mission conjointe d'identification des besoins dans ces villes (PNUD, UNPOL, Police et Gendarmerie). L'objectif de cette mission était d'identifier et localiser les sites d'installation des radios, évaluer l'état des bâtiments des unités de la Police et de la Gendarmerie en termes de réhabilitation ainsi que les besoins en équipements pour chaque unité bénéficiaire.</p> <p>Les plans architecturaux élaborés suite à cette mission ont été validés par le Ministère de l'Intérieur. Le projet a démarré l'élaboration des dossiers d'appel d'offres. Le démarrage des travaux est, quant à lui, prévu pour le début de l'année 2020.</p> <p>Afin de relier les unités de province au commandement à Bangui par des moyens de communication de longue portée, le projet a procédé à l'acquisition de moyens de communication HF au profit du commissariat de Police de Bozoum et Nola, le groupement de gendarmerie de Bangassou et la brigade territoriale de Obo. Ces radios viennent se rajouter à celles déjà acquises en 2018 au profit de la compagnie de gendarmerie de Sibut, du commissariat de Bambari, de la Direction Générale des Opérations (DGO) et du véhicule du commissariat de Boda. L'installation de toutes ces radios ainsi que la formation des utilisateurs et administrateurs est prévue pour le premier trimestre 2020.</p> <p>Concernant le plan de redéploiement, un atelier de revue à mi-parcours est en cours de préparation. Cet atelier permettra d'évaluer la mise en œuvre du plan global de redimensionnement et redéploiement de FSI (PGRR) et dégager les éventuelles lacunes et difficultés qui y sont liées. L'atelier traitera également du niveau de mise en œuvre du plan de renforcement des capacités et de développement (PRCD) des FSI.</p> <p>Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'USAF Berberati, le projet a procédé à la remise d'un véhicule 4*4 et une moto au profit de cette unité. Cette dotation permettra aux FSI opérant au sein de cette unité de pouvoir lutter contre les fraudes minières.</p>	

Moyen de vérification :	
TdRs atelier de redéploiement, plan de redéploiement signé par le Ministre, rapports des missions	
Références dans Atlas (Activity ID) : ACTIVITY 4	Description de l'activité : Fonctionnement Police Judiciaire
Date de début : Janvier 2018 Date de fin : Décembre 2019	% de progression : 100%
Description de l'activité (Description dans Atlas) :	
Renforcer les capacités et appuyer le fonctionnement des Unités de police judiciaire (PTS, réhabilitation DSPJ et Mpoko Bac)	
Résultat attendu :	
Les unités de police judiciaires sont formées et équipés en matériels PTS pour une meilleure diligence des enquêtes et la lutte contre l'impunité.	
Etat d'avancement (narratif) :	
<p>En vue d'appuyer les unités de la police judiciaire, des matériels et équipements pour l'alimentation de bases de données simplifiées à l'identité judiciaire et du fichier pénal ont été achetés au profit des unités tels que la DSPJ, SRI, CPS et UMIRR. Ces matériels contiennent des kits de prise d'empreintes, des fiches décadactylaires, appareils photos, toises murales, ... La livraison de certains de ces équipements enregistre un retard considérable à cause du non-respect des délais de certains fournisseurs ce qui décale par conséquent les formations planifiées dans ce cadre avec l'équipe PTS de la MINUSCA.</p> <p>En continuité aux trois formations des premiers intervenants sur la scène de crime, organisées en 2018, et afin de renforcer les capacités des FSI en matière de gestion de scènes de crime, le projet a appuyé la tenue d'une session de formation similaire à Boali au profit de 30 policiers et gendarmes opérant dans les préfectures de l'Ombella-Mpoko, Ouham-Pendé et Ouham. Une seconde formation a été tenue à Berbérati et qui a couvert les FSI opérant dans les préfectures de Mambéré-Kadei, Nana-Mambéré et Sangha-Mbaere. Cette formation a été dispensée à 29 FSI dont 3 femmes.</p>	
Moyen de vérification :	
Les décharges de la remise des matériels PTS, rapports de formation	
Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 5	Description de l'activité : Gestion des ressources Humaines
Date de début : Janvier 2019 Date de fin : Décembre 2019	% de progression : 20%
Description de l'activité (Description dans Atlas) :	
Le projet appuie le service des ressources humaines du Ministère dans l'identification des policiers et gendarmes, la vérification des dossiers et la mise en place d'un système de gestion informatisé des ressources humaines.	

Résultat attendu :

Les effectifs réels de la Police et de la Gendarmerie sont connus et une base de données est créée pour la gestion des ressources humaines et l'édition des cartes professionnelles.

Etat d'avancement (narratif) :

Au cours de l'année, le projet a apporté un appui technique et logistique au comité et sous-comité de vérification des effectifs, mis en place pour vérifier l'authenticité de chaque dossier des FSI. Pendant le 1^{er} semestre de 2019, le sous-comité a repris ses activités suite aux recommandations du comité émises lors de ses réunions du 27 novembre 2018 et du 15 mars 2019, pendant lesquelles il a été convenu de convoquer les personnes ayant des cas litigieux à compléter leurs dossiers.

Du 03 au 25 mai 2019, le sous-comité a pu étudier 1027 dossiers de policiers et gendarmes devant régulariser leurs situations administratives. Ces cas concernent le manque de copies d'actes de naissance (86 cas), des authenticités douteuses (100 cas), des cas de violation des droits de l'Homme (23 cas), des manques de copie de pièce d'identité (195 cas), manque de diplômes scolaires et/ou universitaires (244 cas), des dossiers vides (43 cas), des manques de diplôme de sortie de l'école de formation (187 cas), des cas de personnes non identifiées (02 cas) et des manques de documents d'intégration/Incorporation (147 cas).

Sur recommandation du comité de vérification des effectifs réuni en juillet 2019, le projet appuyé pendant le mois de septembre 2019 le sous-comité pendant la reprise de ses travaux. Cet exercice visait à appuyer la police et la gendarmerie dans la revue des dossiers considérés comme étant incomplets ou non conformes. Cet appui a permis de régulariser la situation de 273 gendarmes et 47 policiers dont les dossiers personnels sont passés de non conformes à conformes.

Avec cet appui, les effectifs des FSI sont arrêtés au mois de décembre comme suit :

- Police : effectif total 1477 (1131 hommes et 346 femmes) dont 1446 ayants des dossiers conformes et 31 non conformes.
- Gendarmerie : effectif total 2166 (1950 hommes et 216 femmes) dont 1957 ayants des dossiers conformes et 209 non conformes.

Dans le cadre du développement d'un nouveau progiciel pour la gestion des ressources humaines et la production des cartes professionnelles, le PNUD a signé une lettre d'accord (LoA) avec l'office national d'informatique (ONI) en mars 2019. Cette LoA a pour objectif d'appuyer le MISP et le PNUD dans le développement du dossier d'appel d'offres (DAO), le suivi technique de l'activité de développement du progiciel GRH, l'organisation et animation des réunions du comité de pilotage et de suivi dédié ainsi que le suivi du déploiement du progiciel GRH au niveau des Directions Générales de la Police et de la Gendarmerie.

Au cours de l'exercice écoulé, et suite à la signature de cette LoA, 05 réunions de concertation avec la partie nationale ont été organisées afin de finaliser le DAO. La publication de l'appel à propositions a été faite pendant le mois de novembre 2019. Le lancement des travaux de développement du progiciel est prévue à partir du 1^{er} trimestre de 2020.

Moyen de vérification :

Rapports des sous-comités de vérification, rapport vetting de la division des droits de l'Homme, convocations aux réunions du sous-comités, PV de la réunion du comité de vérification des effectifs.

Références dans Atlas (Activity ID) : ACTIVITY 6**Description de l'activité :**

	Appuyer Commissariat central
Date de début : Janvier 2018 Date de fin : Décembre 2019	% de progression : 80%
Description de l'activité (Description dans Atlas) : Appuyer le commissariat central de la Police Centrafricaine	
Résultat attendu : Le Commissariat central de la Police est réhabilité	
Etat d'avancement (narratif) : Il s'agit des travaux de réhabilitation concernant le bâtiment principal du Commissariat (lot 1), les bâtiments annexes (lot 2) et l'extension du bâtiment (lot 3). Les travaux pour le lot 1 (bâtiment principal) et du lot 2 (annexe) ont été finalisés en 2018. Les travaux du lot 3 (RDC+2) ont été lancés le 26 novembre 2018 et se poursuivent encore enregistrant un retard dans les délais d'exécution initialement prévus à cause de certaines difficultés d'approvisionnement rencontrées. La fin des travaux est prévue vers le mois de décembre 2019. Pendant le 1 ^{er} semestre de l'année, une partie des locaux a été libérée par la CPS pour rejoindre les nouveaux locaux au TGI. Des travaux de rafraîchissement ont été menés avant que les policiers travaillant au sein du commissariat central rejoignent ces bureaux pendant le mois d'octobre. Le projet a initié les différents processus liés à l'acquisition des équipements dédiés au commissariat central : véhicules, motos, ordinateurs, imprimantes, ... Les équipements ont été réceptionnés et leur remise est prévue lors d'une cérémonie une fois les travaux de réhabilitation achevés.	
Moyen de vérification : Plan, rapport de réception des travaux	
Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 7	Description : Ethique et Déontologie
Date de début : Janvier 2019 Date de fin : Décembre 2019	% de progression : 100 %
Description de l'activité (Description dans Atlas) : Promouvoir l'éthique et la déontologie et renforcer le contrôle au sein des forces de sécurité intérieure Le projet apporte un appui aux Inspections centrales de la Police et de la gendarmerie afin de les aider à mieux remplir leur mission de contrôle ;	
Résultat attendu : La redevabilité des forces de sécurité intérieure est renforcée.	
Etat d'avancement (narratif) :	

Le PNUD à travers le projet a appuyé (03) missions des inspections centrales et directions générales sur le terrain pour des contrôles opinés et inopinés dans les unités de Police et Gendarmerie déclarées fonctionnelles à Bangui et en province.

Les travaux visant à étendre le bâtiment de l'inspection centrale de la police, lancés officiellement le 16 novembre 2018, se sont arrêtés suite à la résiliation du contrat avec la première entreprise contractée vus les retards enregistrés. Le processus de contractualisation d'un nouvel entrepreneur est cours de finalisation. La reprise des travaux devrait être au mois de janvier 2020.

Enfin, le projet a relancé les travaux de finalisation du règlement de discipline générale de la police. Des réunions hebdomadaires sont tenues pour la finalisation de ce document. Cette activité a été intégrée dans le cadre des travaux des groupes thématiques – Groupe thématique Conduite & Discipline – mis en place en appui au Comité de Coordination et de Suivi de la réforme au sein du Ministère de l'Intérieur.

Dans ce même cadre, du 18 au 23 novembre, le projet a accompagné le groupe thématique « Conduite et discipline » dans la conduite des travaux de relecture, amendement et finalisation des drafts des projets de Règlement de discipline générale de la Police, du Décret portant l'Organisation et du Fonctionnement de l'Inspection Centrale, du Code d'éthique et de Déontologie de la Police Centrafricaine et de la Gendarmerie Nationale et du Formulaire d'engagement. Pour des raisons inhérentes à la partie nationale, l'atelier de validation de ces documents a été reporté à une date ultérieure.

Afin de permettre à la population d'informer et relater aux inspecteurs centraux tous éventuels écarts comportementaux ou dépassements à la déontologie des forces de sécurité intérieure sur le terrain, le projet a appuyé le Ministère de l'Intérieur afin de réamorcer la procédure d'attribution de deux lignes vertes au profit des deux inspections centrales. Des réunions de coordination avec le MISP et l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes afin de faciliter la mise en œuvre de la plateforme dédiée à ces numéros verts.

Moyen de vérification :

Rapports de mission des services des inspections centrales, dossier d'appel d'offre pour les travaux de l'inspection centrale.

Références dans Atlas (Activity ID) : ACTIVITY 8

Description de l'activité :
Ecole de Police et Gendarmerie

Date de début : Janvier 2019

Date de fin : Décembre 2018

% de progression : 100%

Description de l'activité (Description dans Atlas) :

Cette activité vise la réhabilitation et l'équipement des écoles de police et de la gendarmerie ;

Résultat attendu :

Les écoles de Police et de la Gendarmerie sont réhabilités, équipés et opérationnelles.

Etat d'avancement (narratif) :

Après la réhabilitation des écoles de la police et de la gendarmerie, le projet a procédé à la remise des moyens roulants pour faciliter les déplacements des élèves et encadreurs pendant les activités extérieures. A cet effet,

02 minibus, un pickup et 02 motos ont été remis à l'école de la gendarmerie ainsi qu'une moto à l'école de Police. Un appui complémentaire au profit de l'école de police est en cours de finalisation avec le bailleur de fond.

Afin d'opérationnaliser les salles informatiques dans les deux écoles, des mini travaux de rafraîchissement ont été initiés afin de permettre à ces espaces de pouvoir abriter les équipements IT acquis dans le cadre du présent projet dans des conditions sûres et convenables.

Moyen de vérification :

Plans, rapports de réception techniques des lieux

1.4 Produit 5 : Les mécanismes communautaires et les mécanismes de protection des droits permettent de gérer et régler les conflits

Référence du Produit dans Atlas : 00108916

Indicateurs	Valeurs de référence en 2018 (Baseline)	Valeur cible en 2019	Valeur actuelle	Moyens de vérification
Nombres de bénéficiaires de l'assistance juridique et/ou judiciaire (dont % de femmes)	11.966 dont 38 % de femmes et 42% d'enfants	12.400	13 507 Assistance Psychosociale: Femmes: 76% Enfants: 2% Assistance Judiciaire: Femmes: 37%	Rapports des cliniques juridiques, TDR des ateliers, rapport de la consultance sur l'évaluation des cliniques juridiques
Nombre de victimes de VBGS orientés ou ayant reçu une assistance juridique et judiciaire à travers les cliniques juridiques	3.414 dont 62% de femmes et 23% d'enfants	3500	3536 dossiers auprès des instances judiciaires en jugements	
Nombres d'outils mise à disposition des acteurs locaux de règlements des conflits	1	2	2	Étude cartographique, Guide de bonnes pratiques de la justice informelle, Liste de distribution des guides
Nombre d'activités de prévention de conflits réalisées par les mairies de Bangui	1	3	1	Rapports d'activités, compte-rendu des réunions

Etat d'avancement (narratif) :

Un impact important en termes d'accès à la justice et aide légale est l'appui continu aux trois cliniques juridiques à Bangui et Bossangoa gérées par l'Association de Femmes Juristes en Centrafrique. En 2019 539 personnes - dont 449 survivants de VSBG (dont femmes 76%) - ont reçu des services des cliniques juridiques

à Bangui et Bossangoa. Cela amène l'appui total des cliniques à 13 507 personnes. Ces cliniques continueront de fonctionner et sept autres seront ouvertes grâce au Projet « D'Appui aux Victimes et aux Populations Centrafricaines pour Accéder à la Justice et à la Vérité », financé par le fond de consolidation de la paix (PBF).

Prise en compte du genre

- **Marqueur Genre (Gender Marker) : 2** (L'égalité genre est un objectif significatif)
- **Résultats en termes de contribution à l'égalité des sexes :** la prise en compte du genre est effective à travers les activités de sensibilisation que font les cliniques, ainsi qu'à travers la prise en charge psychosociale et juridique des survivantes des VSBG et des personnes qui consultent les cliniques. Les questions d'égalité en termes d'accès à la terre et à l'héritage sont également prises en compte au niveau des médiations facilitées par les cliniques. Dans le reporting, notamment au niveau de la base de données mise en place, la désagrégation des bénéficiaires est faite entre femmes, hommes et enfants de manière à prévoir des réponses spécifiques à chaque groupe. Par ailleurs, l'implication des hommes leaders communautaires dans la sensibilisation permet de faire passer facilement les messages sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et appuyer ainsi une masculinité positive.

Zone d'intervention : Bangui, Bossangoa, Berbérati

Groupes cibles : populations des zones cibles

Observations : RAS

Mise en œuvre des activités du produit

<p>Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 1</p>	<p>Description de l'activité :Partenariat avec le Barreau</p> <p>Appuyer la mise en place et le fonctionnement d'un programme d'accès à la justice (Maisons de Droit/Cliniques juridiques) en partenariat avec le Barreau.</p>
<p>Date de début : Janv. 2019 Date de fin : Déc.2019</p>	<p>% de progression : 35 %</p>
<p>Résultat attendu : Mise en place par le Barreau d'une permanence des avocats au sein des cliniques de Bangui afin d'offrir un service d'aide légale aux bénéficiaires</p>	
<p>Etat d'avancement (narratif) :</p> <p>Le Projet Conjoint participe au cadre de concertation d'appui au Barreau afin d'assurer la coordination et la synergie nécessaires des PTF pour l'appui au Barreau. Le Projet assure de manière tournante le secrétariat du cadre de concertation des PTF, dont les réunions sont convoquées et présidées par le Bâtonnier ou son représentant. Dans ce cadre, le Projet a apporté un appui technique et logistique au Barreau pour la relecture de la loi sur le statut du Barreau, l'élaboration du tableau des avocats de l'ordre des avocats, et également</p>	

<p>plaidé pour la relecture du règlement intérieur du Barreau. Aucune réunion du cadre de concertation de l'appui au Barreau n'a été convoqué en 2019 par le Barreau. On note qu'un nouveau Bâtonnier a été élu en juin 2019.</p>	
<p>Moyen de vérification : Rapport de l'atelier sur l'élaboration de la feuille de route, la feuille de route signée par le Bâtonnier, le tableau de l'ordre des avocats, les invitations et compte rendu des réunions mensuelles du cadre de concertation du Barreau</p>	
<p>Références dans Atlas (Activity ID) : 2</p>	<p>Description de l'activité : Les cliniques juridiques</p> <p>Le projet appuie les cliniques juridiques qui procurent des conseils juridiques, médiation et orientations, en ce compris un accompagnement psycho-social. Elles sont situées à Bangui (2), et Bossangoa.</p>
<p>Date de début : Janv. 2019 Date de fin : Déc.2019</p>	<p>% de progression : 128 %</p>
<p>Résultat attendu : Offrir un accès à la justice pour les populations, en ce compris les plus vulnérables</p>	
<p>Etat d'avancement (narratif) :</p> <p>Cette activité est mise en œuvre à travers un partenariat avec l'association des femmes juristes de Centrafrique (AFJC).</p> <p>En vue de faciliter l'accès à la justice des populations vulnérables, les activités des cliniques juridiques se sont intensifiées. Elles sont axées sur l'accueil, les orientations, la médiation entre les parties et l'assistance judiciaire des dossiers des victimes désormais devant les juridictions.</p> <p>Dans l'objectif de redynamiser les activités des cliniques, le projet a effectué une mission de contrôle et de relance des activités de la clinique de Bossangoa du 06 au 11 mai 2019. Le projet a appuyé le Ministre de la justice à rédiger une note technique ayant permis la transmission au Parlement du projet de loi portant organisation de l'aide légale le 13 mai 2019. Ce projet de loi sera examiné à la prochaine session parlementaire.</p> <p>Un impact important en termes d'accès à la justice et aide légale est l'appui continu aux trois cliniques juridiques à Bangui et Bossangoa gérées par l'Association de Femmes Juristes en Centrafrique. En 2019 539 personnes - dont 449 survivants de VSBG (dont femmes 76%) - ont reçu des services des cliniques juridiques à Bangui et Bossangoa. Cela amène l'appui total des cliniques à 13 507 personnes. Le nouveau projet « d'Appui aux victimes et aux populations centrafricaines pour accéder à la justice et à la vérité » élaboré par le PNUD, la MINUSCA et ONU Femmes et avec le financement du fond de consolidation pour la paix (PBF) offrira une opportunité d'appuyer et établir sept cliniques juridiques additionnelles (Bouar, Carnot, Berberati, Nola, Boda, Sibut et Bangassou), et de soutenir le fonctionnement des trois cliniques existantes entre août 2019 et août 2021.</p> <p>L'adoption de la loi sur l'aide légale le 25 novembre 2019 permettra un appui accru à la RCA pour fournir les services en aide légale aux populations, et la mise en œuvre du modèle centrafricain d'aide légale tel que stipulé par la loi et la Stratégie Nationale de l'Aide Légale.</p>	
<p>Moyen de vérification : Rapports des cliniques juridiques ; base de données tenue par le projet.</p>	
<p>Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 4</p>	<p>Description de l'activité : Monitoring OSC Droits de l'Homme</p>

	Renforcer les capacités des OSC dans le monitoring des Droits de l'Homme et assurer leur mentoring
Date de début : mars 2018 Date de fin : aout 2018	% de progression : 80%
Résultat attendu : Les capacités de la société civile pour un monitoring autonome des droits de l'homme sont renforcées	
Etat d'avancement (narratif) : RAS	
Moyen de vérification : Rapport des missions de Monitoring	
Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 5	Description de l'activité : les acteurs de justice traditionnelle Le Projet Conjoint a entrepris une recherche action en deux phases. La phase II de la recherche-action suit la phase I de la recherche-action devant être conclue avec deux produits principaux : une étude analytique sur les acteurs de la justice informelle et une compilation de bonnes pratiques. La phase II de recherche-action est une étape supplémentaire dans l'engagement des acteurs de justice informelle sur le terrain avec des consultations ciblées, un atelier d'échange, la réalisation d'un guide pratique, et la mise en œuvre d'activités de sensibilisations et de formations, et de coordination entre les acteurs.
Date de début : Janv 2018 Date de fin : Déc 2018	% de progression : 100 %
Résultat attendu : <ul style="list-style-type: none"> - Une étude sur la recherche- action produite - Un guide pratique sur la justice informelle est produit 	
Etat d'avancement (narratif) : Le guide pratique est produit et devra être disséminé en 2020.	
Moyen de vérification : Rapport d'activités, rapport de l'expert national	
Références dans Atlas (Activity ID) : Activité 6	Description de l'activité : Atelier dialogue & sécurité communautaire L'activité fait le lien entre l'engagement des autorités municipales et les activités de sécurité communautaire. Le Projet Conjoint prévoit d'organiser un atelier Forum sur la Sécurité Urbaine à la mi-août 2018. Ce Forum vise à promouvoir une nouvelle approche de travail, en particulier d'élaborer

	une politique de sécurité et des mesures de prévention au niveau de la ville et d'impliquer les communautés et les citoyens.
Date de début : janvier 2018 Date de fin : Déc 2018	% de progression : 50%
Résultat attendu : Les autorités municipales sont renforcées dans la mise en œuvre d'une nouvelle approche de la sécurité urbaine basée sur la coordination de plusieurs secteurs socio-professionnels (santé, éducation, justice et police).	
Etat d'avancement (narratif) : RAS	
Moyen de vérification : Rapports des réunions de la commission Sécurité et Police de la Mairie Centrale, rapport de l'expert en TDY MONUSCO	

2. Contribution du projet aux Produits du CPD et du Plan stratégique 2018-2021

Produit du CPD 1 : La population a accès à des services de justice et de sécurité et les affaires pénales sont jugées, y compris par la Cour Pénale Spéciale ;

Indicateurs	Valeurs de référence en 2018 (baselines)	Valeur cible en 2019	Valeur actuelle	Moyens de vérification
Indicateur 1.1: nombre d'affaires pénales traitées	118 (77 en 2018) affaires jugées dont 25 (21 en 2018) affaires de VSBG	RAS	<i>A actualiser après la fin de la session criminelle en janvier 2020</i> 118 (77 en 2018) affaires jugées dont 25 (21 en 2018) affaires de VSBG	
Indicateur « 1.1.2: Nombre de personnes qui ont reçu une assistance juridique et judiciaire » pour les activités des cliniques juridiques	11966 dont 38 % de femmes et 42% d'enfants	12400	13.507 Assistance Psychosociale: Femmes: 76% Enfants: 2% Assistance Judiciaire: Femmes: 37%	Rapports des cliniques juridiques
Etat d'avancement (narratif) : si les cibles ont été atteintes dire quelles ont été les facteurs de succès, dans le cas contraire dire quelles ont été les contraintes. RAS				

2.1.2 Produit 1 du plan stratégique 2018-2021:

Produit SP	Indicateurs de IRRF du plan stratégique	Valeurs de référence en 2018 (baseline)	Valeur cible en 2019	Valeur actuelle (15/11/2019)	Moyens de vérification
3.2.2 National and local systems enabled and communities empowered to ensure the restoration of justice institutions, redress mechanisms and community security	Country has national and local systems restored or adopted following crises:	No	Yes		
	a) Functional justice systems	No	Yes		
	b) Victim redress mechanisms including transitional justice	No	Yes		
	c) Community-oriented security services and oversight mechanisms	Yes	Yes		
	d) Across a) – c) utilizing joint UN approaches to rebuilding rule of law and justice sector institutions and services				
2.2.3 Capacities, functions and financing of rule of law and national human rights institutions and systems strengthened to expand access to justice and	Number and proportion of the population who have access to justice, disaggregated by sex and marginalised groups: a) Formal justice systems				

<p>combat discrimination, with a focus on women and other marginalised groups³</p>	<p>b) Informal justice systems</p>				
	<p>Etat d'avancement (narratif) : <i>si les cibles du projet ont été atteintes ou sont en voie de l'être, dire quelles ont été les facteurs de succès, dans le cas contraire dire quelles ont été les contraintes.</i></p> <p>RAS</p>				

³ Includes youth, people with disabilities, people living with HIV and other traditionally marginalised groups, as relevant in each national context.

3. Suivi de la qualité du projet⁴

Critères à améliorer (score=1)	Recommandations	Actions prises	Observations
N/A			Tous les scores sont supérieurs à 1

⁴ Basé sur le dernier exercice de PQA (Project Quality Assurance)

4. Mise à jour des journaux

A. Mise à jour des risques du projet

Risque 1

Catégorie de risque : Politique

Sous-catégorie : Volonté Politique

Description de l'évènement : Nécessité de volonté et engagement politique pour avancer avec réformes du secteur de la sécurité et de la justice

Causes : ___contexte politique et national_____

Description de l'impact potentiel sur le projet : _Potentiels délais dans mise en œuvre des activités du projets ainsi que l'atteinte des résultats (par exemple délais d'adoption politique sectorielle justice, tenue des assises criminelles à Bangui et Bouar, adoption de plans de déploiement des FSI, adoption loi aide légale, etc.) _____

Risque valide (indiquez les dates) du : 2014 au : 31 / 12 / 2019 Responsable du suivi du risque : _CTP

Niveau de risque : Impact (I)⁵ 3

Probabilité (P)⁶ : 3_____

Date de dernière mise à jour sur Atlas : _30 juin2019___

Actions prises pour gérer le risque	Date limite	Effet escompté de l'action	Responsable de l'action	Statut (Non initié, En cours ou Complété)	Commentaires)
Plaidoyer politique mené avec autorités nationales, PTF	31 / 12 /2019	Continu	CTP	En cours	En cours continu (réunions haut-niveau et techniques avec partenaires nationaux, réunions mensuelles au moins avec PTF du secteur de la sécurité et de la justice)
Communiquer clairement avec bailleurs sur impact du contexte national sur le projet	31 / 12 /2019	Continu	CTP	En cours	

⁵Entrez la probabilité sur une échelle de 1 à 5 (1 = peu probable ; 5 = attendu)

⁶Entrez l'impact sur une échelle de 1 à 5 (1 = négligeable ; 5 = extrême)

Risque 2

Catégorie de risque : Opérationnel
décision

Sous-catégorie : 3.9. Engagement des partenaires nationaux dans la prise de

Description de l'évènement : délais de mise en œuvre des activités de reformes et missions sur le terrain

Causes : __Certaines lenteurs et délais liés au fonctionnement interne des ministères et institutions partenaires, lié au risque 1__

Description de l'impact potentiel sur le projet : _ Potentiels délais dans mise en œuvre des activités du projets ainsi que l'atteinte des résultats

Risque valide (indiquez les dates) du : 2014 au : 31 / 12 / 2019 Responsable du suivi du risque : _CTP

Niveau de risque : Impact (I)⁷ 4 Probabilité (P)⁸ : 5 _____ Date de dernière mise à jour sur Atlas : _30 juin2019__

Actions prises pour gérer le risque	Date limite	Effet escompté de l'action	Responsable de l'action	Statut (Non initié, En cours ou Complété)	Commentaires)
Appui technique et travail et collaboration continue et quasi-quotidienne avec partenaires nationaux (étatiques et société civile)	31 / 12 /2019	Continu	CTP	En cours	

Risque 3

Catégorie de risque : __Sûreté et sécurité

Sous-catégorie : Conflit armé

⁷Entrez la probabilité sur une échelle de 1 à 5 (1 = peu probable ; 5 = attendu)

⁸Entrez l'impact sur une échelle de 1 à 5 (1 = négligeable ; 5 = extrême)

Description de l'évènement : Manque de sécurité dans certaines zones d'intervention du projet mettent à risque et/ou préviennent la mise en œuvre d'activités (par exemple manque d'organisation d'assises criminelles à Bambari, difficulté de missions sur terrain)

Causes : Contexte national

Description de l'impact potentiel sur le projet : Potentiels délais dans mise en œuvre des activités du projets ainsi que l'atteinte des résultats ____

Risque valide (indiquez les dates) du : 2014 **au :** 31 / 12 / 2019 **Responsable du suivi du risque :** CTP

Niveau de risque : Impact (I)⁹ 4 **Probabilité (P)¹⁰ :** 5 **Date de dernière mise à jour sur Atlas :** 30 juin 2019

Actions prises pour gérer le risque	Date limite	Effet escompté de l'action	Responsable de l'action	Statut (Non initié, En cours ou Complété)	Commentaires
Garder collaboration étroite avec partenaires et rester flexible dans mise en œuvre du projet	31 / 12 /2019	Continu	CTP	En cours	
Communiquer clairement avec bailleurs sur impact du contexte national sur le projet	31 / 12 /2019	Continu	CTP	En cours	

B. Mise à jour du plan de suivi

Type d'Action de Suivi ou de Communication (Types (Revue, Rapport, Audit, « Donor report », Evaluation, Visite de suivi,	Date due	Description	Commentaire	Réalisée (Oui/Non)	Date de réalisation (si réalisée)	Responsables

⁹Entrez la probabilité sur une échelle de 1 à 5 (1 = peu probable ; 5 = attendu)

¹⁰Entrez l'impact sur une échelle de 1 à 5 (1 = négligeable ; 5 = extrême)

Reportage-Publication, Evaluation spéciale)						
Rapports annuels, semestriels et trimestriels partagés	A la fin de chaque trimestre, semestre, années	Un rapport est rédigé et soumis aux partenaires d'INL à la fin de chaque semestre, année		En cours	En cours	PNUD
Rapport du premier semestre	23 septembre 2019	Un rapport est rédigé et soumis au BP.		Oui	Septembre 2019	PNUD et MINUSCA
Rapport annuel 2018	31 Décembre 2018	Un rapport est rédigé et soumis au BP.		Oui	25 janvier 2019	PNUD et MINUSCA

C. Journal de leçons apprises

D. Titre du projet :			AwardID:		Date:	
#	Type de leçons	Date Identification	Succès	Insuffisances	Solutions recommandées	Soumis, mis à jour par :
1	Gestion de projet		<i>La nature conjointe PNUD/MINUSCA facilite l'appui et la cohérence politique, opérationnelle et technique, notamment en ce qui concerne les efforts pour la vérification des FSI, l'appui aux assises criminelles et la mobilisation des ressources en vue d'une approche intégrée.</i>			<i>CTP, 31 juillet 2019</i>

5. Contribution aux ODD

Le programme conjoint d'appui à la justice contribue substantiellement à la réalisation de l'ODD 16 avec l'objectif stratégique d'appuyer le Gouvernement dans l'élaboration d'une politique sectorielle et de réforme de la justice et l'amélioration de la collecte et l'analyse des données sur la justice et la sécurité (statistiques et perceptions). Cet appui vise également à l'accroissements de l'offre des services de sécurité et d'aide légale, la consolidation de la paix ainsi que la réforme du secteur de la sécurité par le développement d'institutions inclusives (notamment les FSI) inclusives, avec un progrès concret évalué sur la base des indicateurs suivants :

16.3.Demande de promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et assurer l'égalité d'accès à la justice pour tous ;

16.4.Entend réduire de manière significative les flux financiers et d'armes illicites, renforcer la reprise et la restitution des avoirs volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée ;

16.7.Vise à assurer une prise sensible, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux, y compris dans le pouvoir judiciaire ; et

16.a. Des efforts en direction du renforcement des institutions nationales compétentes et l'établissement d'institutions nationales des droits humains (INDH) conformes aux Principes de Paris.

Le projet a aussi appuyé les différents partenaires impliqués dans le processus de rapportage sur l'Objectif du Développement Durable 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces – c'est-à-dire des Ministères du Plan, de la Justice et de la Sécurité, mais aussi de la Société Civile et de la CNDH – à contribuer au rapport national volontaire sur les ODD présenté à l'Assemblée Générale des Nations Unies en juillet 2019¹¹ ainsi qu'au rapport de progrès de la RCA sur les ODD de 2017 – 2019. L'équipe de projet a facilité plusieurs sessions de dialogue entre février et avril entre les différents partenaires du secteur de la justice et de la sécurité de l'Etat (Ministères, FSI, CNDH), de la société civile et de la MINUSCA sur la collecte et analyse des données en relation à l'ODD16+ (incluant les aspects sur les VSBG du ODD 5), incluant des données de tiers (par exemple résultants des études de perception) pour compléter les données étatiques. Les données résultant des études de perception sur la paix, justice et sécurité appuyés par le projet ont ainsi informé le contenu de ces rapports avec des statistiques proposant la voix des populations centrafricaines en complément aux statistiques institutionnelles.

6. Impact sur les bénéficiaires

Une attention considérable a été portée à l'approche basée sur les droits humains et le principe de ne laisser personne de côté. Ceci a été notamment le cas à travers une offre étendue de services de sécurité et de justice dans les régions – que ce soit l'aide légale à travers la clinique juridique à Bossangoa avec l'Association des Femmes Juristes, les audiences foraines à Mbaïki et la préparation des sessions criminelles à Bangui et Bouar, les consultations sur le projet de politique sectorielle de la justice avec toutes les parties prenantes du secteur, etc. Aussi, des efforts très importants ont été menés afin d'assurer que des hommes et des femmes venant de toutes les régions du pays soient dûment représentés dans le recrutement et la formation des élèves du système pénitentiaire. Ces activités ont ainsi été menées avec la préoccupation d'assurer la représentativité de tous les citoyens dans les institutions centrafricaines, et d'avoir la capacité de mieux répondre aux besoins des populations qui utilisent les services de l'Etat.

¹¹ <https://sustainabledevelopment.un.org/memberstates/centralafricanrepublic>

7. Coopération Sud-Sud

RAS

8. Renforcement des capacités nationales

La conception et la mise en œuvre même du Projet Conjoint sont focalisées sur le renforcement des capacités nationales dans les secteurs régaliens de l'Etat de Droit, c'est-à-dire de la justice et de la sécurité. Le projet a renforcé les capacités des institutions de la justice et de la sécurité et a contribué au rétablissement de l'autorité de l'Etat dans l'esprit plus vaste du RCPCA. Par exemple, un appui à l'organisation et la tenue des sessions criminelles à Bangui et à Bouar a été fourni. Le projet a également appuyé les autorités à former et gérer le personnel ainsi que les ressources humaines en général pour les écoles de gendarmerie, de la police, de l'ENAM. D'autre part, il a été fourni un appui pour élaborer des cadres et politiques stratégiques clé pour le secteur (par exemple la politique sectorielle de la justice, documents de la RSS, etc.). Finalement, il est important de noter que le projet a prêté une attention importante au renforcement des organisations de la société civile qui sont essentiels pour compléter l'Etat lorsqu'il n'en a pas les capacités ou la présence ou pour effectuer un travail de contrôle externe et de contrepoids. Ainsi, certains OSC ont notamment été renforcés pour fournir des services d'aide légale aux populations les plus vulnérables, notamment à travers les cliniques juridiques.

9. Partenariats

Ce Projet Conjoint est l'un des programmes phare du « Global Focal Point Arrangement » (GFP) des Nations Unies pour l'Etat de Droit, qui réunit le PNUD, le DOP, UNODC, le HCDH, ONUFemmes et le HCR. En planifiant et mettant en œuvre le programme de manière conjointe avec la MINUSCA le Projet capitalise sur les mandats et les capacités opérationnelles, techniques, programmatiques et de plaidoyer politique respectifs, cumulées et complémentaires des différents partenaires. Ceci contribue à la réalisation des objectifs du projet et démontre que la collaboration interagence, telle que voulue par le Système des Nations Unies et la méthodologie du GFP fonctionnent.

Deux missions du GFP sur les piliers justice et sécurité respectivement ont été déployées durant l'année à Bangui afin de manière consultative faire un état des lieux, et identifier les défis et opportunités pour la programmation conjointe future et informer l'élaboration des prochains projets conjoints (CPS et justice/sécurité).

10. Durabilité des résultats

L'appui au renforcement des capacités techniques et programmatiques des institutions du secteur de la justice et de la sécurité contribuent à la durabilité des résultats et une plus grande appropriation des autorités nationales de la mise en œuvre des programmes d'assistance mis à leur disposition. Le fait que les sessions criminelles en 2019 et le recrutement des 1000 FSI additionnels en 2019 aient été en partie ou totalement couverts par le budget de l'Etat et qu'une planification à cet égard soit faite pour 2019, en est un bon indicateur.

11. Bonnes pratiques et innovations

- *Bonnes pratiques :*

Cf. sections 6 et 9/partenerariat sur le GFP

- *Innovations (approches, collecte analyse de données etc.)*

La collecte et l'analyse des données sur la justice et la sécurité par le biais d'études de perceptions est une approche innovante particulièrement utile à l'élaboration et mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes dans le secteur, incluant les rapports sur les ODD.

12. Conclusions et recommandations

L'approche globale de mise en œuvre des activités du Projet Conjoint dans le domaine de l'Etat de Droit par un appui intégral aux secteurs de la justice et sécurité, tant envers les institutions de l'Etat que la société civile, a démontré son utilité grâce aux progrès enregistrés dans les deux secteurs depuis le début de sa mise en œuvre. Voici quelques résultats et impacts clé depuis ses débuts :

- La reprise des sessions criminelles régulières à Bangui et Bouar depuis 2017
- 500 recrues de police et gendarmerie, formés, uniformés, et déployés
- 300 recrues élèves pénitentiaires : 150 en cours de formation, 150 en cours d'être recrutés
- Une politique sectorielle de la justice élaborée de manière consultative et validée
- Une politique de police de proximité adoptée et en cours de lancement
- Plus de 13 000 personnes ont reçus des services d'aide légale à travers des cliniques juridiques gérés par des femmes juristes, dont 2600 survivantes de VSBG
- Une loi sur l'aide légale adoptée
- Infrastructures et réhabilitation : prisons à Bangui, Bambari, Ngaragba, Bossembele, Bossangoa, Berberati, Mbaïki; Ecoles de Police et Gendarmerie, les commissariats pilotes du 2e, 4e et 6e arrondissements à Bangui et Commissariat Central, Unités de police judiciaire (Direction et Brigade de Mpoko-bac)
- Un état de lieux sur l'approche genre et l'accès des femmes aux carrières dans les FSI
- 4 études de perception sur la paix, justice et sécurité démontrant l'augmentation de la confiance des populations dans la justice formelle (de 22% en 2017 à 50% en 2018) et la police (73%) et la gendarmerie (79%): voir au <http://www.peacebuildingdata.org/research/car>

En vue de donner suite à l'accompagnement de la mise en œuvre de l'APPR, et de répondre à la soif de justice et de sécurité des populations, il est nécessaire de poursuivre cet appui. Ainsi, le nouveau projet PNUD – MINUSCA en appui à l'Etat de Droit continuera à capitaliser sur la dynamique de réforme et de progrès notée dans le domaine de la justice, connectant de façon accrue ce travail aux efforts d'opérationnalisation de la CPS pour juger des crimes les plus graves. Ce travail sera continué en collaboration étroite avec les autres partenaires techniques et financiers internationaux, les institutions nationales en charge du secteur de la justice et de la sécurité et les organisations de la société civile, afin d'assurer l'appropriation nationale et la pérennité de l'Etat de Droit en RCA.

Le projet prendra formellement fin au 31 décembre 2019, et a été clôturé lors d'un Comité de Pilotage le 16 décembre 2019. Le nouveau projet a été validé par les partenaires le 9 décembre et prendra le relais à partir du 1^{er} janvier 2020.

13. Rapport financier ¹²

Tableau 1 : Situation des ressources sur le projet

Principaux donateurs	Montant des ressources disponibles en 2019	Part relative (%)
USA (INL)	4 103 232	59
MPTF EZINGO (INL)	1 282 224	18.4
PNUD Global Programme: Rule of Law, Security & Human Rights for Sustaining Peace	200 000	3
PNUD TRAC	1 374 802	19.6
TOTAL	6 960 258	100

14. Tableau 2 : Synthèse des dépenses (Sur la base Project Transaction détails et du PBB¹³)

Project (Award)	Budget [A]	Total Dépenses [B]	Commitments [C]	% Delivery [B/A]	% utilization [(B+C)/A]
Output ID: 00094730					
Activity 1	33 102	7 610	0	23%	23%
Activity 2	65 012	64 614	0	99%	99%
Activity 3	8 770	4 162	0	47%	47%
Activity 5	14 000	0	0	0%	0%
Activity 6	478	0	0	0%	0%
Activity 7	100 000	8 016	0	8%	8%
Activity 8	8700	1345	0	15%	15%
Output ID: 00108913					
Activity 1	20 000	0	0	0%	0%
Activity 2	42 370	65 723	0	155%	155%
Activity 3	49 928	40 427	0	81%	81%
Activity 4	8 926	4851	0	54%	54%
Activity 5	598 443	401 793	185 356	67%	98%
Activity 6	349 803	115 123	21 707	33%	39%
Output ID: 00108915					
Activity 1	74 872	24 709	15 799	33%	54%

¹² Toutes les informations financières sont une estimation reflétant la situation financière actuelle. Un rapport financier ajusté sera soumis après la clôture de l'exercice (mars 2020).

¹³ Joindre les CdRs de la période de référence et le PBB dans le rapport

Activity 2	31 216	30 743	0	98%	98%
Activity 3	878087	895 729	8 802	102%	103%
Activity 4	42 227	25 923	5 364	61%	74%
Activity 5	59 613	24 259	7 814	41%	54%
Activity 6	530 883	302 561	208 207	57%	96%
Activity 7	120 007	32 957	4 288	27%	31%
Activity 8	23 016	65 673	1 408	285%	291%
Output ID: 00108916					
Activity 1	20 000	2 044	0	10%	10%
Activity 2	65 000	53 088	15	82%	82%
Activity 3	15 000	0	0	0%	0%
TOTAL	3 159 453	2 171 350	458 760	69%	83%

Pour le projet:

Signature:

Date:

Pour le PNUD:

Signature:

Date: